

# OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

**WO/PBC/13/1 Prov.4**  
**ORIGINAL** : anglais  
**DATE** : 26 novembre 2008

**F**

## COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET

**Treizième session**  
**Genève, 10 – 11 décembre 2008**

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

*établi par le Secrétariat*

1. Ouverture de la session
2. Élection du président et des deux vice-présidents du Comité du programme et budget
3. Adoption de l'ordre du jour  
Voir le présent document.
4. Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2006-2007; arriérés de contributions au 10 octobre 2008  
Voir la publication FMR/2006-2007 et le document WO/PBC/13/2.
5. Rapports du vérificateur externe des comptes  
  
Nouvelle construction  
Voir le document WO/PBC/13/8.  
  
Inventaires  
Voir le document WO/PBC/13/9.

6. Compte rendu des dixième et onzième sessions du Comité d'audit présenté par le président du Comité d'audit  
(Exposé présenté oralement)

7. Rapport sur l'exécution du programme en 2006-2007  
Voir le document WO/PBC/13/3.

Rapport récapitulatif sur l'exécution du programme en 2006-2007  
Voir le document WO/PBC/13/3(a).

Rapports sur l'exécution des différents programmes en 2006-2007  
Voir le document WO/PBC/13/3(b).

8. Programme et budget révisé pour l'exercice biennal 2008-2009  
Voir le document WO/PBC/13/4.

9. Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction  
Voir le document WO/PBC/13/5.

10. Utilisation proposée des réserves disponibles  
Voir le document WO/PBC/13/6.

Proposition relative au renforcement des normes de sûreté et de sécurité concernant les bâtiments existants de l'OMPI  
Voir le document WO/PBC/13/6(a).

Budget actualisé et unifié et financement du projet relatif à la nouvelle construction  
Voir le document WO/PBC/13/6(b).

Proposition relative à une nouvelle salle de conférence  
Voir le document WO/PBC/13/6(c).

Proposition relative à la mise en œuvre de modules informatiques pour assurer la conformité avec les nouveaux Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier et les normes IPSAS (conditions requises pour mettre les systèmes des achats, de gestion des actifs et autres en conformité avec les normes IPSAS)  
Voir le document WO/PBC/13/6(d).

11. Mécanisme faisant davantage intervenir les États membres dans la préparation et le suivi du programme et budget  
Voir le document WO/PBC/13/7.

12. Rapport de l'auditeur interne  
(Exposé présenté oralement)

13. Adoption du rapport

14. Clôture de la session